



OFFRE D'EMPLOI

Aide-soignant / AES en SSIAD du Soir (H/F)

SSIAD du soir de Besançon (25)

Publiée le 27/02/2025

- > Postes en CDD/ CDI à temps partiel à pourvoir dès que possible
- > DEAS, DEAES* ou 1ère année d'infirmier validée
- > Permis B et véhicule obligatoires

Votre mission

Au sein du Service de Soins Infirmiers A Domicile du soir, vous dispensez, sous l'autorité d'un Infirmier, des soins d'hygiène, de confort et de prévention au domicile de personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Vous participez également à l'identification des besoins de la personne puis dans le cadre du parcours de soin, vous suivez l'évolution de son état de santé et en tenez informé votre responsable. Votre rôle est par ailleurs d'informer les personnes et leur entourage des soins dispensés ainsi que de les conseiller.

Votre profil

- Bienveillant(e), autonome, vous aimez aider les autres. Vous avez une bonne capacité d'écoute, d'adaptation et êtes reconnu(e) pour vos prises d'initiatives et votre esprit d'équipe
- Vous justifiez du DEAS, ou du DEAMP, ou du DEAES* ou, pour les étudiants en soins infirmiers, vous avez été admis en deuxième année en ayant obtenu les crédits européens nécessaires à l'exercice de la fonction aide-soignante (48 ECTS dont 15 ECTS liés aux stages ainsi que les crédits liés aux unités d'enseignement Infectiologie hygiène, Soins de confort et de bien-être, Soins d'urgence et Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens)
- Vous disposez d'un permis B et d'un véhicule

Vos conditions d'exercice

- Horaires de travail de 19h00 à minuit.
- Planning établi par roulement de 4 semaines (un week-end travaillé, un week-end d'astreinte et deux week-ends de repos) Parcours d'intégration sur mesure (tutorat, formations ...)
- Encadrement, soutien et réunions d'équipe
- Fournitures professionnelles (blouses, gants, smartphone...)
- Possibilité de mise à disposition ponctuelle d'un véhicule de service

Votre rémunération et vos avantages

- Rémunération basée sur la convention collective de l'aide à domicile – à partir de 1984,88€ brut mensuel pour un temps plein – à laquelle s'ajoute des éléments complémentaires de rémunération (liés au diplôme, ancienneté dans la branche...)
- Reprise d'ancienneté étudiée
- Majoration des heures travaillées au-delà de 21h et des heures travaillées les dimanches et jours fériés
- Indemnisation des astreintes
- Indemnisation des déplacements en totalité entre chaque intervention (0,38cts/km et temps de déplacement) et avec franchise pour les trajets domicile/usager
- Carte carburant avec montant prépayé
- Mutuelle
- Avantages culturels du Comité Social et Économique
- Prime trimestrielle de présentisme d'une valeur de 100€

* Avant 2021 spécialité structure / Après 2021 plus de spécialité



Contact : ELIAD – 41, rue Thomas Edison – CS 92146 – 25052 Besançon CEDEX
recrutement@eliad-fc.fr

Accompagner la vie à domicile, notre métier !



Vous souhaitez exercer votre métier en toute autonomie en étant au plus proche des patients ? Rejoignez-nous !
Eliad est une association Loi 1901 présente depuis plus de 80 ans sur les départements du Doubs et de la Haute-Saône. Grâce à ses 950 salariés et par sa large palette de services, elle est un acteur majeur dans l'accompagnement à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.
Son implantation géographique lui permet de proposer des emplois de proximité, sur des secteurs bien définis.